

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2016**

L'An Deux Mille Seize, le vingt-deux juin à dix-neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Patricia MIQUET, Didier PIGNARD

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur TALUT), Christiane GUICHERD (pouvoir à Monsieur FIORINI), Martine GAUTHERON (pouvoir à Monsieur THOMAS), Michèle HUVET (pouvoir à Madame MIQUET), Hervé MASSARDIER (pouvoir à Monsieur DENISSIEUX)

---

**Objet :** Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2015.

**Bilan d'activité  
2015**

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2015 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 23 juin 2016

Le Président

Jean-Pierre TALUT

